



amahc

Association pour une Meilleure Autonomie des personnes Handicapées psychiques dans la Cité

REGLES DE VIE



Préambule

Selon les références législatives et réglementaires inhérentes aux accueils collectifs de jour :

- Loi du 2 /01/ 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ainsi que les décrets d'application,

- Loi du 11/02/ 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

- La charte de la personne accueillie

Café animation la Canille

14 rue Jean Jullien

69004 LYON

04 78 28 93 57

laconille@amahc.fr

« La Canille » est un lieu convivial favorisant les relations cordiales et amicales afin de recréer des liens avec d'autres personnes.

Café animation La Canille

Dans l'intérêt de tous et pour offrir un accueil bienveillant les uns envers les autres, nous demandons de :

- **se comporter en adulte responsable et respectueux envers les autres personnes présentes : personnes accueillies et membres de l'équipe de la Canille,**
- **d'être discret et tolérant au regard de ses propres difficultés et vis-à-vis de celles des autres.**
- **limiter l'effusion de vos convictions personnelles et de solliciter un membre de l'équipe si vous subissiez celles des autres.**
- **privilégier la discussion à l'agressivité ou les insultes. Toute forme de violence ne saurait être tolérée. La politesse, l'amabilité, le dynamisme et la gaieté seront en revanche de précieux atouts pour le groupe.**
- **ne pas oublier les règles de base d'hygiène comme se laver les mains, avoir un visage propre, les cheveux soignés... se présenter correctement et proprement vêtu pour le confort de soi-même et pour faciliter l'inscription dans le lieu et dans la Cité,**
- **ne pas se présenter en état d'ébriété, ne pas introduire d'alcool ni de drogue. Pour toute difficulté liée à l'addiction, l'équipe pourra vous orienter vers des services spécialisés si nécessaire.**
- **ne pas prêter d'argent et de ne pas en emprunter.**
- **ne pas introduire d'animaux sauf les chiens guides d'aveugles pour des questionnements de normes en restauration et de sécurité.**
- **Vous pouvez solliciter un membre de l'équipe pour un problème particulier quel qu'il soit (vie quotidienne et citoyenneté...)**
- **Le respect de ces règles simples de savoir-vivre en société sont mises en place au sein de la Canille pour vous permettre de favoriser les échanges, le vivre-ensemble.**

Tout manquement pourra entraîner la remise en question de votre accueil par l'équipe et/ou de la direction.

Dans le cadre de nos activités au sein de l'association, vous pouvez être pris en photo. Acceptez-vous que l'association puisse utiliser ces photos dans un cadre interne et professionnel ?

OUI

NON

A Lyon, le.....

Mme / M

Signature :

**Pour AMAHC
Mme Valerie DANTIN
Signature :**

Ce document signé vous est remis en main propre. Une copie est placée dans votre dossier.